



Salon Patrimoine et Chemins

Association loi de 1901 enregistrée à la S.P. d'Aix-en-Provence
N° W 13100 7940

BULLETIN D'ADHÉSION

Mme Mlle Mr

Nom : Prénom:.....

Nom : Prénom:.....

Date de naissance |_|_| |_|_| |_|_|_|_|_| Profession :

Courriel (en majuscules d'imprimerie) :@.....

Adresse:

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville :.....

Tél fixe : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Tél mobile : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Je souhaite faire partie de l'Association en qualité de :

adhérent individuel : 15 € Adhérent en couple : 25 € Membre bienfaiteur : 50 €

**Je verse à l'association un chèque à l'ordre de "Salon Patrimoine et Chemins" à l'adresse de la MVA (en bas de page)
Je verse un règlement en espèces à la Trésorière lors d'une conférence ou dans notre boîte aux lettres 74 à l'adresse de la MVA
J'effectue un virement bancaire sur le compte de notre Crédit Mutuel: N° FR76 1027 8089 8500 0204 1540 108**

Je respecte les statuts, le règlement intérieur, la charte des sorties, dont les textes sont consultables sur notre site (en bas de page)

En fin d'année, nous procéderons à un appel de cotisation que vous pourrez faire parvenir ou nous donner le jour de l'assemblée générale(AG) de janvier. Si l'adhésion n'est pas renouvelée avant le 31 décembre, l'adhérent(e) est placé(e) sur la liste des sympathisants. L'adhésion prise après le 1er octobre est valable pour l'année suivante et permet de voter en AG.

Date : |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|_|_| Signature :

Droit à l'image : Des photos sont prises, acceptez-vous de figurer sur celles qui seront mises en ligne sur le site ?

Oui non (cocher le cas utile)

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous êtes habilité(e) à demander communication ou rectification pour toute information vous concernant qui figurent sur les fichiers à l'usage de l'association en vous signalant à notre adresse ci-dessous

Exercice			
Cotisation			
Mode de Paiement			